

## *Règlement*

- *L'épreuve est ouverte à toutes personnes nées en 2001 et avant.*
- *Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident dont les concurrents pourraient être victimes lors de leur participation aux épreuves*
- *responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une assurance auprès de la A.I.AC. et ALLIANZ.*
- *Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.*
- *Droit d'engagement : 10€ (majoration de 2€ après le 14 septembre).*
- *Droit à l'image : de par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayant-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 2 ans dans le monde entier.*
- *Résultats : ils seront publiés sur le site d'arrivée et sur les sites internet suivants : FFA, [www.grac-athletisme.com](http://www.grac-athletisme.com) et [comite08athletisme.athle.org](http://comite08athletisme.athle.org)*